

## CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES 2<sup>EME</sup> DIVISION NATIONALE MESSIEURS

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Pour les équipiers** : (voir le règlement général)

Seuls deux joueurs transférés sont autorisés sur chaque fiche de composition d'équipe. Un joueur sera considéré comme étant « transféré » dès lors qu'il aura été inscrit sur Extranet, en année N ou N-1, dans une équipe d'un autre club pour une épreuve nationale par équipes ou promotion inter régionale.

**Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (5)

### FORME DE JEU

🕒 **Phase de qualification** : 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> jour

6 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour  
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

🕒 **Phase finale pour la montée** :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour la montée : **1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7**

3<sup>ème</sup> jour : ¼ de finale

4<sup>ème</sup> jour : ½ finales

🕒 **Phase finale pour les barrages** :

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play

Les 8 dernières équipes jouent pour le maintien en élimination directe : **12 v 13 ; 11 v 14 ; 10 v 15 ; 9 v 16**

3<sup>ème</sup> jour : barrages

### ENGAGEMENT

La confirmation de participation du Club et l'inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

### PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.